

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	84 (2012)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Le logement d'utilité publique à grande échelle
<b>Autor:</b>	Junod, Grégoire
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-323322">https://doi.org/10.5169/seals-323322</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le logement d'utilité publique à grande échelle

Manque cruel d'appartements vacants, augmentation des loyers, flambée des prix à la vente. La pénurie se paye aujourd'hui comptant pour les familles à la recherche d'un nouveau logement. Un chiffre suffit à l'illustrer: en cinq ans, le prix des loyers des appartements libres a augmenté de 50% sur l'arc lémanique; les prix à la vente ont connu la même évolution. Dans le même temps, l'indice du coût de la vie progressait de 3% seulement! Aujourd'hui à Lausanne, les appartements en PPE s'échangent en moyenne à plus de huit mille francs le m<sup>2</sup>. A ce prix, autant dire que les classes moyennes pourront attendre encore longtemps avant de réaliser leur rêve d'accès à la propriété.

De ce sombre tableau se dégage néanmoins une lueur d'espoir. Un modèle pour l'avenir même. Je pense bien sûr au logement d'utilité publique dont on n'a jamais autant parlé. Le phénomène est particulièrement frappant dans le canton de Vaud où l'habitat coopératif s'est toujours confondu avec la construction de logements subventionnés. Jusqu'à ce jour, l'essentiel des logements d'utilité publique a été construit par des coopératives ou fondations sous le régime de l'aide à la pierre, prévue par la loi cantonale sur le logement. Il y a bien sûr des exceptions, mais elles sont rares. La coopérative d'habitation, non cantonnée à la seule construction de logements sociaux, mais conçue comme une alternative au logement en marché libre, reste un modèle peu développé.

Et pourtant, quelle meilleure protection contre les excès actuels du marché que des logements dont les loyers sont fondés sur les coûts, hors de tout mécanisme spéculatif! Les lecteurs d'Habitation le savent bien: les logements coopératifs présentent des loyers 20 à 25% inférieurs aux prix moyens du marché. Fondé sur les coûts de construction ainsi que sur une rémunération limitée des fonds propres, le logement coopératif induit un effet modérateur sur les prix du marché. Une bénédiction autant qu'une nécessité dans le contexte actuel. Dans des villes comme Bienne ou Zurich, la proportion d'habitat coopératif avoisine les 20% de logements. C'est quatre fois plus que dans l'ensemble du pays et que dans le canton de Vaud qui se situe autour de la moyenne nationale. La marge de progression existe donc.

A Lausanne, la Municipalité a décidé de mettre un accent très fort sur le logement d'utilité publique dans les années à venir. L'enjeu est de taille. Bien que confrontée à une forte pénurie, Lausanne bénéficie en effet d'importantes réserves constructibles sur des terrains dont elle est propriétaire. Actuellement, environ deux mille logements sont en développement, rien que sur des parcelles communales. Il y en aura sept mille dans les quinze ans à venir. A côté des appartements subventionnés, qui représentent aujourd'hui 11% du parc lausannois, la ville compte y développer des logements d'utilité publique dits



à loyer contrôlé. Le concept est nouveau. Il concerne aussi bien de petites coopératives d'habitants que de plus grandes sociétés publiques ou privées.

De quoi s'agit-il exactement? D'appartements du marché libre – donc accessibles à tous sans conditions de ressources. Mais avec des loyers contrôlés sur toute la durée du droit de superficie. Grâce à ce mécanisme, la ville s'assure de la pérennité sur 90 ans de loyers modérés tout en offrant un rendement stable et raisonnable aux investisseurs.

Ces logements «à prix coûtaux» sont aujourd'hui un instrument indispensable pour offrir des appartements accessibles aux classes moyennes – trop riches pour obtenir un logement social mais pas assez pour s'offrir les prix du marché.

Plusieurs projets de ce type sont aujourd'hui en développement à Lausanne, combinant performances énergétiques, loyers raisonnables et mixité sociale. Ces projets, dont plusieurs sont le fait de la nouvelle société immobilière lausannoise pour le logement (SILL), offrent un modèle réduit de ce qui nous attend. Avec Métamorphose et ses plus de trois mille logements, la politique lausannoise du logement va en effet changer d'échelle.

**Grégoire Junod,  
conseiller municipal en charge du logement, Lausanne**